

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC CÔME

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES

tenue le 26 mai 2018, à 9h30

à l'Hôtel de ville de Saint-Côme, salle du conseil, 1673, 55e rue, St-Côme.

ORDRE DU JOUR

- 1) Mot de bienvenue par Danielle René
 - a) Élection du président et du secrétaire ou de la secrétaire de l'assemblée
 - b) Nomination de deux scrutateurs
- 2) Adoption de l'ordre du jour
- 3) Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 27 mai 2017
- 4) Tennis et pêche par Daniel Chartrand
- 5) Entretien de l'aqueduc et amélioration du réseau par Georges Manseau
- 6) Barrages par Carmin Drolet
- 7) Berges et environnement par Sylvie Boutin
- 8) Site Web par Richard Laplante
- 9) Communications et sondage par Danielle René
- 10) Présentation des résultats financiers par Marie Plante
 - a) Au 31 mars 2017
 - b) Rapport des vérificateurs
 - c) Présentation du budget 2018-2019
 - d) Nomination des vérificateurs internes pour 2018-2019
- 11) Élections des administrateurs pour 2018-2019
- 12) Varia
- 13) Levée de l'assemblée

1. Mot de bienvenue par Danielle René

Danielle René souhaite la bienvenue aux membres et fait la présentation des bénévoles qui composent le CA de l'association. Danielle René constate le quorum par la présence de 32 membres en règle de l'Association et déclare l'assemblée ouverte. Celle-ci en profite pour faire un court survol des différentes activités de l'association, sujets qui seront développés par les membres du CA tout au long de l'assemblée.

a) Élection du président et du secrétaire ou de la secrétaire de l'assemblée

D'office la présidente de l'association est la présidente de l'assemblée et **il est proposé** par Marcel Morand et **secondé** par Michel Turcotte que Marie Plante soit élue secrétaire de l'assemblée.

b) Nomination de deux (2) scrutateurs

Il est proposé que Marcel Morand et Lucie Carrière agissent en tant que scrutateurs.

Adopté

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est **proposé** par Lucie Carrière, **secondé** par Louise Thouin que l'ordre du jour soit **adopté tel quel** aucun point n'ayant été ajouté au varia.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 mai 2017

Considérant que tous les membres ont reçu le procès-verbal, la secrétaire est exemptée d'en faire la lecture. Des changements sont toutefois demandés aux points suivants :

6, a) remplacer « est joint aux présentes » par « a été présenté »

6, b) remplacer « est joint aux présentes » par « a été présenté »

7) remplacer « est joint aux présentes » par « a été présenté »

À la suite des changements demandés, il est **proposé** par Marcel Morand, **secondé** par Irène Boivin d'accepter le procès-verbal.

Adopté

4. Tennis et Pêche par Daniel Chartrand

a) Ensemencement : Il n'y aura pas d'ensemencement cette année compte tenu du niveau d'eau et des travaux. Daniel Chartrand rappelle aux membres que les embarcations doivent être identifiées, ils peuvent se procurer les étiquettes auprès de Danielle René

b) Tennis : les travaux de réfections sont terminés. Le tennis étant une composante du domaine, et dans le but d'en faire bénéficier tous les membres et leurs invités, il a été décidé par le C.A. de ne plus demander de cotisations pour le tennis. De plus, selon le sondage, 59% des répondants sont d'avis que cette activité devrait être incluse dans les frais administratifs. Le budget résiduel sera réservé pour des réparations futures jusqu'à épuisement des fonds. Daniel Chartrand rappelle que la réservation d'une plage horaire se fait sur le tableau et ne doit pas excéder une heure par groupe.

5. Entretien de l'aqueduc et amélioration du réseau par Georges

Manseau

a) Qualité de l'eau et analyse bimensuelle de l'eau potable : la qualité de l'eau est excellente et peu minéralisée, il n'y a plus de traitement chimique de l'eau depuis janvier 2018 sur recommandation des techniciens du ministère et la qualité de l'eau demeure intacte, il est à noter que le ministère suit de près les résultats d'analyse.

b) Projet de mise à jour du réseau et puits : un nouveau capteur d'eau sera érigé pour le petit puit compte tenu qu'il y a un petit problème d'étanchéité et qu'il se situe trop près de la route. Le nouveau capteur sera sur le terrain appartenant à l'Association.

c) Travaux à venir : il y a des valves à changer et il y aura changement du tuyau d'eau qui est dans le lac

en même temps que l'eau sera abaissée lors des travaux sur le barrage.

6. Barrage par Carmin Drolet

a) Carmin Drolet présente les conclusions de l'étude d'évaluation de sécurité du barrage. Le barrage est propriété de la municipalité et l'Association est présente pour s'assurer que nos préoccupations et intérêts sont bien pris en compte et s'assurer du respect de l'échéancier des travaux. Cette étude a aussi permis de déterminer les **responsabilités de la municipalité dans ce dossier**.

b) Des interventions sont requises pour corriger plusieurs éléments qui sont non-conformes selon la loi, des mesures temporaires ont été mises en place.

c) Travaux temporaires en 2018 et des travaux de mise aux normes en 2019: les travaux majeurs seront effectués en 2019.

d) Prochaines étapes :

a) Mandat à une firme d'ingénierie pour les travaux de mise aux normes

b) Obtention des autorisations gouvernementales

c) Appel d'offres pour les travaux

d) Travaux à l'été 2018 et/ou automne 2019

Il est demandé de regarder la réglementation en ce qui concerne la végétation autour des barrages. Carmin Drolet rappelle qu'on en fera le moins possible attendant les recommandations de la firme d'ingénieurs retenue par le conseil municipal et que tous les travaux doivent être orchestrés par la municipalité. Nous n'avons qu'un droit de regard.

7. Berges et environnement par Sylvie Boutin

a) Réinscription au RSVL pour 2018

b) Poursuite de l'étude avec RAPPEL, cartographie et diagnostic du bassin versant, inventaire des plantes aquatiques et recommandations. La municipalité a préparé une résolution afin de permettre aux biologistes de RAPPEL de circuler à titre "d'inspecteur municipal-adjoint" afin de cartographier et identifier là où ils ne pourront le faire à partir du lac ou de la route. Il nous est demandé de vérifier avec la municipalité le respect des normes sur le bassin versant du chemin de Ste-Émélie. Il nous est aussi demandé de valider si l'inscription au réseau CARA était pertinente, Sylvie Boutin en fera le suivi.

c) Sentiers : les autorisations de circulation ont été renouvelées, de nouvelles cartes des sentiers ont été apposées et la corvée de nettoyage a été un très grand succès cette année.

8. Site Web par Richard Laplante

a) Richard Laplante indique que plusieurs changements aux réseaux d'aqueduc ont été faits au courant des années passées et que d'autres sont à prévoir. Le support pour suivre ces changements étaient sur papier, il a donc fait un plan d'aqueduc informatisé qui reflète mieux les changements et qui laisse la place pour les changements futurs. Il est demandé d'indiquer par des couleurs différentes les deux réseaux. Richard Laplante, en fera le suivi.

b) Richard Laplante nous indique que nous avons plusieurs sites Web et qu'il n'était pas facile d'en faire le suivi et encore moins d'en avoir le contrôle. Il a donc créé un nouveau site dans lequel on retrouve toutes les informations pertinentes et qui offre aussi un accès privilégié et sécurisé pour les membres du CA. Le nouveau site de l'APLC est le : <https://laccome.org> . Il est demandé de s'assurer d'informer les membres de l'association lors d'une nouvelle publication sur le site. Richard Laplante en fera le suivi. Un des liens du laccome.org nous amène à la SOPFEU, il nous recommande de bien s'informer auprès de cet organisme avant de faire des feux de plaisance.

9. Communications et sondage par Danielle René

a) Danielle René indique qu'il y a eu plusieurs « info-lettre » au courant de l'année et que le nouveau site Web permettra d'en faire plus, en autant qu'il y ait des informations pertinentes à publier et qu'on ait un maximum d'adresses courriel, les babillards étant difficiles à utiliser en hiver.

b) Résultats du sondage : Danielle René nous transmet le résultat du sondage envoyé par courriel et courrier au début d'avril. Il y a eu 112 envois et 54 répondants.

c) Deux nouveaux comités en ont découlés :

- Comité organisateur des activités 2018-2019 sous la responsabilité de Carole Authier
- Comité pour l'entretien des coins fleuris sous la responsabilité de Louise Ritchotte (Thouin)

Et plusieurs bénévoles se sont proposés pour différentes corvées. Ceux-ci seront invités à collaborer au moment opportun, par un membre du CA.

10. Résultats financiers 2017-2018 et budget 2018-19

a) Résultats financiers 2017-2018: Marie Plante, dépose le bilan des activités budgétaires de l'année 2017-2018. Les finances de l'Association sont en bonne santé et les bilans sont positifs.

b) Rapport des vérificateurs : les deux vérificateurs bénévoles, Claude Desjardins et Carlos Diaz, ont vérifié et approuvé les comptes de l'APLC.

Adoption des résultats financiers: il est **proposé** par Jocelyne Pilon et **secondé** par Daniel Guérette d'adopter les résultats financiers de 2017-2018 et non ceux indiqués dans l'ordre du jour en tant que résultats financiers de 2018-2019. **ADOPTÉ**

c) Budget 2018-19: le prochain budget approuvé par le CA est présenté aux membres. Il est demandé que les dépenses inscrites au fonds de réserve du lac soient exclusivement celles qui visent la cotisation de 50\$ pour l'amélioration de l'eau du lac. Le suivi sera assuré par Marie Plante, trésorière et le CA.

Le point sur l'élection de deux vérificateurs internes a été oublié. Les membres du CA en feront le suivi.

11. Élection des administrateurs 2018-2019

À la suite du départ de Normand Doyle, il y a deux postes vacants au CA. Deux membres en règle de l'association se propose : Marc Leclerc et Alain Collette. Ils sont élus à l'unanimité.

12. Varia

Aucun point n'a été apporté.

13. Levée de l'assemblée

Des remerciements sont ajoutés à tous les bénévoles de l'association ainsi qu'aux membres du CA présents et aux membres sortants.

Levée de l'assemblée générale de 2018 à 11 :59